

Informations de base	
2022/2693(RSP)	Procédure rejetée
RSP - Résolutions d'actualité	
Objection, conformément à l'article 112, paragraphes 2 et 3, concernant la désignation d'antimicrobiens ou de groupes d'antimicrobiens réservés au traitement de certaines infections chez l'homme	
Subject	
4.20 Santé publique	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2022/2693(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur acte ou compétences d'exécution
Base juridique	Règlement du Parlement EP 115-p2
État de la procédure	Procédure rejetée
Dossier de la commission	ENVI/9/09126